

> Intitulé de l'emploi

**Inspecteur**

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'inspecteur instruit les demandes d'autorisations administratives et assure la surveillance des prestataires et exploitants basés en Nouvelle-Calédonie.

> Activités principales

- Information des postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation)
- Examen de la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale, d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée (agrément, certificat, homologation, approbation, autorisation)
- Vérification sur site de la mise en œuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur
- Proposition de décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planification, préparation, réalisation et suivi des contrôles et inspections auprès des organismes surveillés et rédaction des rapports associés

> Compétences requises

**Savoir :**

- Réglementation relative au domaine concerné
- Techniques d'inspection et/ou d'audit
- Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- Anglais écrit
- Pilotage apprécié dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants

**Savoir-faire :**

- Prendre des initiatives et des responsabilités
- Rédiger des rapports
- Planifier
- Gérer des situations conflictuelles et prendre des décisions dans des délais limités

**Comportements professionnels :**

- Sens des responsabilités
- Bon relationnel, sens de l'écoute et force de proposition
- Disponibilité et sens du travail en équipe
- Rigueur
- Esprit d'analyse et de synthèse

> Conditions particulières d'exercice

- Titulaire de l'habilitation d'inspecteur si existante
- Déplacements réguliers
- Risques de forte tension avec les organismes surveillés ou les postulants en cas de désaccord sur les décisions à prendre
- Domaines supervisés complexes

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Forte évolution réglementaire
- Méthode de travail de plus en plus souvent fixée par les instances européennes

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Nécessité croissante de maîtriser l'anglais parlé

> Proximité avec d'autres emplois

- Contrôleur technique d'exploitation
- Gestionnaire de dossiers techniques de surveillance